



**Rapport de gestion
de Groupe Alithya inc.**

Trimestre clos le 30 juin 2020

Table des matières

	Page	
1.	Mode de présentation	1
2.	Énoncés prospectifs	1
3.	Survol de l'entreprise	2
4.	Plan d'affaires stratégique	4
5.	Faits saillants	5
6.	Mesures non conformes aux IFRS	6
7.	Résultats d'exploitation	7
7.1	Revenus	7
7.2	Marge brute	8
7.3	Informations sectorielles	8
7.4	Charges d'exploitation	9
7.5	Autres résultats nets et charges	10
7.6	Perte nette et résultat par action	11
8.	BAIIA et BAIIA ajusté	11
9.	Nouveaux contrats	12
10.	Liquidité et ressources en capital	13
10.1	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	13
10.2	Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation	13
10.3	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	13
10.4	Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	14
10.5	Ressources en capital	14
10.6	Dette à long terme et emprunt bancaire net	14
10.7	Obligations contractuelles	16
10.8	Arrangements hors bilan	16
11.	Capital-actions	16
11.1	Capital émis	17
11.2	Régime d'achat d'actions	17
11.3	Régime incitatif à long terme (le « régime »)	17
11.4	Options sur actions	17
11.5	Unités d'actions différées	18
11.6	Unités d'actions incessibles	18
11.7	Rémunération fondée sur des actions	19
12.	Résumé sur huit trimestres	20
13.	Estimations comptables critiques	20
14.	Futures normes comptables	21
15.	Risques et incertitudes	22
16.	Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information	24

1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue le résultat d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » font référence à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Ce document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires (les « états financiers du premier trimestre ») et les notes complémentaires de la Société pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019, ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Ces documents et de l'information supplémentaire portant sur les activités de la Société, dont le rapport annuel sur formulaire 20-F de la Société, se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse www.sedar.com, ainsi que sur le site Web du Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers du premier trimestre en dollars canadiens, en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par le Conseil des normes comptables internationales (« CNCI »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les variations, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 12 août 2020, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers du premier trimestre.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futurs et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités, ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois à cinq prochaines années, iii) notre aptitude à développer de nouvelles activités, à élargir l'étendue de notre gamme de services et à conclure de nouveaux contrats, iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives d'avenir, v) notre besoin de réunir des capitaux additionnels et nos estimations concernant nos besoins futurs en matière de financement et d'immobilisations, vi) nos attentes concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos frais, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations, vii) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues

liés à l'intégration de nos acquisitions d'entreprises, et (viii) les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'intervention connexes sur nos activités commerciales, nos résultats financiers et notre situation financière et ceux de nos clients, ainsi que sur l'économie en général.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars, 2020, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier les énoncés comportant de l'information prospective, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

3. Survol de l'entreprise

Alithya est un chef de file en stratégie et en transformation numérique qui regroupe plus de 2 100 professionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe. Depuis plus de 25 ans, les experts d'Alithya conseillent, guident et aident les clients dans la poursuite de l'innovation et de l'excellence, ainsi que dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires par une utilisation optimale des technologies numériques.

Alithya déploie une gamme de solutions, de services et de conseils experts afin de concevoir, de bâtir et de mettre en œuvre des solutions novatrices et efficaces pour répondre aux enjeux d'affaires complexes de ses clients, adaptées à leurs besoins commerciaux, dans les secteurs des services financiers, du secteur manufacturier, de l'énergie, des télécommunications, du transport et de la logistique, des services professionnels, de la santé et du gouvernement.

Offre de services

Les services d'Alithya comprennent un éventail complet de services de technologies numériques répondant aux besoins des clients soit :

- **Stratégie d'affaires.** Alithya dirige ses clients tout au long du processus de prise de décision, notamment en ce qui concerne la planification stratégique, la gestion du changement, l'évolution des systèmes, ainsi que les processus opérationnels. En utilisant les méthodologies les plus récurrentes, nous aidons nos clients à maximiser leur efficacité et à tirer leur épingle du jeu en cette ère de transformation numérique. Nous produisons des résultats grâce à divers services liés à la stratégie d'entreprise, notamment des conseils sur la stratégie elle-même, sur la transformation numérique, sur la performance organisationnelle et sur l'architecture d'entreprise.

- **Services applicatifs.** Les experts d'Alithya guident les clients à travers toutes les facettes des services applicatifs, de la migration des systèmes patrimoniaux jusqu'à l'adoption de solutions numériques d'avant-garde, en passant par la mise au point de solutions complètement nouvelles fondées sur les technologies les plus avancées. Nos experts guident aussi les clients dans le choix entre les solutions et stratégies d'hébergement infonuagiques, sur site ou hybrides. Les services applicatifs fournis par Alithya comprennent le développement d'applications numériques (DevOps), la modernisation des systèmes patrimoniaux, l'ingénierie logicielle et de contrôle, les infrastructures infonuagiques, l'assurance-qualité et le test automatisé.
- **Solutions d'entreprise.** En s'associant à des partenaires clés dans l'industrie, dont certains des plus importants fournisseurs de solutions d'entreprise au monde, les experts d'Alithya aident les clients à mettre au point des systèmes à l'échelle de leur entreprise qui augmenteront leur efficacité sur le plan des finances, du capital humain, de l'exploitation et de la commercialisation. Les services liés aux solutions d'entreprise fournis par Alithya incluent notamment la planification des ressources d'entreprise (ERP), la gestion du rendement de l'organisation ou de l'entreprise (CPM/EPM), la gestion des relations clients ou de l'expérience client (CRM/CXM) et la gestion du capital humain (HCM).
- **Données et analyses.** L'analyse des données joue un rôle essentiel dans l'optimisation des processus d'entreprise. Grâce à des systèmes et à un logiciel de TI spécialisés, les scientifiques de données d'Alithya aident les clients à accroître leur compréhension des affaires et à prendre de meilleures décisions d'affaires grâce à une collecte de données améliorée, à l'analyse de mégadonnées, à l'apprentissage automatique et à la production de rapports. Les services de données et d'analyse fournis par Alithya concernent notamment l'intelligence d'affaires, la gestion des données, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, ainsi que l'Internet des objets (IoT).

Sur le plan géographique, Alithya exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe, et offre une gamme complète de services en stratégie et en technologies numériques, jumelés à de profondes connaissances dans un éventail de technologies et de domaines commerciaux.

Contexte concurrentiel

De nos jours, pour de nombreuses sociétés, les systèmes et les infrastructures numériques représentent l'un des actifs les plus importants et stratégiques. Ces actifs non seulement exigent des investissements importants, mais agissent de plus en plus comme facteur de différenciation et vecteur de croissance clés pour les clients.

Par conséquent, les entreprises recherchent des solutions leur permettant de continuer de se distinguer de leurs concurrents au moyen de processus d'affaires exclusifs, de même que de produits personnalisés. C'est là où la transformation numérique entre en jeu, car elle invite les sociétés à transformer leur approche et à passer des technologies de l'information traditionnelles à des technologies numériques souples.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique s'efforcent de proposer des idées novatrices et une expertise industrielle verticale approfondie, tout en facilitant la transformation des processus d'affaires grâce à l'utilisation de technologies optimales.

Alithya estime être bien placée pour tirer parti de cette tendance des clients à investir dans les technologies numériques. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie consistant à offrir des solutions souples et créatives qui permettent aux clients de réaliser tous les avantages pouvant être tirés de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire de consultation agile capable de conseiller ses clients et de leur livrer des résultats rapides.

4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a adopté un plan stratégique d'une durée de trois à cinq ans qui a pour objectif de faire de l'entreprise un chef de file en Amérique du Nord dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, Alithya tirera parti de sa taille et de son étendue en vue d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de s'appuyer sur une chaîne de valeur durable pour cibler les segments des services de TI en plein essor. Alithya est d'avis que sa spécialisation dans le domaine des technologies numériques et la flexibilité de son approche est au diapason avec ses clients et lui permet de dépasser leurs attentes.

Alithya a mis au point un plan à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter notre taille avec de la croissance interne et des acquisitions stratégiques en :
 - maintenant une croissance interne constante grâce à l'innovation, aux offres à valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance;
 - réalisant des acquisitions porteuses de valeur grâce à une expansion géographique nord-américaine de manière à compléter la présence actuelle sur le marché, tout en ajoutant progressivement d'importantes offres de solutions d'entreprise intégrées et une expertise spécialisée;
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel et à cette fin :
 - promouvoir une culture de collaboration et un fort sentiment d'appartenance;
 - veiller au bien-être des employés et à leur épanouissement personnel;
 - investir dans le perfectionnement des leaders et des employés;
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un retour sur l'investissement croissant à long terme. Pour ce faire :
 - renforcer les relations avec les clients existants à titre de principal conseiller de confiance en créant de la valeur à long terme;
 - investir dans l'innovation et dans le développement d'une offre de services à valeur plus élevée;
 - agir de façon responsable, avoir une vision durable et respectueuse envers les parties prenantes.

5. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Revenus	70 711	72 218
Perte nette	(4 529)	(1 547)
BAIIA ¹	66	1 522
Marge du BAIIA ¹	0,1 %	2,1 %
BAIIA ajusté ¹	3 269	3 026
Marge du BAIIA ajusté ¹	4,6 %	4,2 %

Autres (en milliers de dollars)	30 juin	31 mars
	2020	2020
	\$	\$
Total des actifs	251 880	257 816
Emprunt bancaire net ²	9 770	26 940

Actions et options sur actions en circulation	10 août 2020
Actions à droit de vote subalterne de catégorie A (« actions à droit de vote subalterne »)	50 912 251
Actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple »)	7 168 984
Options sur actions ³	3 864 129
Unités d'actions différées (« UAD »)	200 007
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	181 498

¹ Il s'agit des mesures financières non conformes aux IFRS définies ci-dessous et accompagnées d'un rapprochement à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable. Se reporter à la rubrique ci-dessous, intitulée « Mesures non conformes aux IFRS ».

² Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS, selon la définition ci-dessous. Se reporter à la rubrique ci-dessous, intitulée « Mesures non conformes aux IFRS », et à la sous-rubrique 10.6 pour obtenir le montant du calcul.

³ Incluent 963 160 options sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

- Les revenus ont connu une baisse de 2,1 % pour passer à 70,7 M\$, par rapport aux revenus de 72,2 M\$ comptabilisés pour le même trimestre à l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats¹ ont totalisé 80,5 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats/facturation¹ de 1,14 pour le trimestre.
- Le pourcentage de la marge brute a diminué pour s'établir à 28,9 %, par rapport à 29,3 % pour le même trimestre de l'exercice précédent. De plus, ce pourcentage s'est accru sur une base séquentielle par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020 (28,6 %).
- Le BAIIA ajusté a atteint 3,3 M\$, ce qui représente une hausse de 8,0 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ainsi qu'une hausse de 62,2 % sur une base séquentielle par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

- La perte nette s'est établie à 4,5 M\$, ou 0,08 \$ par action, par rapport à une perte de 1,5 M\$, ou de 0,03 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 8,1 M\$, ce qui constitue un record pour un seul trimestre et une amélioration de 95,4 % par rapport à des flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation de 4,2 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Situation financière solide, l'emprunt bancaire net s'établissant à 9,8 M\$ à la fin du trimestre, comparativement à 26,9 M\$ au 31 mars 2020.

6. Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures qui n'ont pas été établies conformément aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

- Le terme « BAIIA » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et de l'amortissement des immobilisations incorporelles et du goodwill. La direction est d'avis que le BAIIA est une mesure utile, car elle donne une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA, se reporter à la rubrique « BAIIA et BAIIA ajusté » ci-après.
- Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée. Se reporter à la rubrique « BAIIA et BAIIA ajusté » ci-après.
- Le terme « BAIIA ajusté » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises, des coûts de séparation, des coûts de mise en œuvre du système ERP internes et des autres éléments excédentaires et ponctuels. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté constitue une mesure utile, car elle donne une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté, voir la rubrique « BAIIA et BAIIA ajusté » ci-après.
- Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée. Se reporter à la rubrique « BAIIA et BAIIA ajusté » ci-après.
- Le terme « emprunt bancaire net » désigne la dette à long terme, moins les soldes de prix d'achat, les billets à ordre non garantis souscrits au titre du *Paycheck Protection Program* (« PPP »), le report de paiements des déductions à la source au titre de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (la « CARES Act »), les coûts de transaction non amortis, la trésorerie, les dépôts à court terme et les liquidités soumises à des restrictions. Pour obtenir le montant du calcul de l'emprunt bancaire net, se reporter à la rubrique intitulée « Dette à long terme et emprunt bancaire net » ci-après.

- Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des nouveaux contrats, incluant ceux acquis dans le contexte d'acquisition d'entreprise, ainsi que les renouvellements, extensions et autres changements aux contrats existants, conclus au cours de la période.
- Le terme « ratio nouveaux contrats-facturation » désigne la valeur des nouveaux contrats divisée par les revenus, pour la même période.

7. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Revenus	70 711	72 218
Coût des revenus	50 308	51 041
Marge brute	20 403	21 177
Charges d'exploitation		
Charges de vente, générales et administratives	19 416	18 927
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	913	674
Amortissement	882	786
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 654	2 551
Perte de change	8	54
	24 873	22 992
Perte d'exploitation	(4 470)	(1 815)
Charges financières	728	621
Perte avant impôts	(5 198)	(2 436)
Charge (recouvrement) d'impôts		
Exigibles	789	38
Différés	(1 458)	(927)
	(669)	(889)
Perte nette	(4 529)	(1 547)
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,03)

7.1 Revenus

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les revenus ont atteint 70,7 M\$, ce qui représente une baisse de 1,5 M\$, ou de 2,1 %, par rapport à 72,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019.

En Europe, les revenus ont connu une baisse de 1,3 M\$, ou de 38,4 %, pour se chiffrer à 2,0 M\$, par rapport à 3,3 M\$ au même trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement des répercussions de la COVID-19. Les revenus au Canada et aux États-Unis ont connu une baisse de 0,2 M\$ d'un exercice à l'autre. Les incidences négatives de la COVID-19, la diminution des dépenses externes chez quelques-uns de nos clients canadiens de plus grande envergure par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et la perte de revenus découlant de la vente de notre filiale au Royaume-Uni au troisième trimestre de l'exercice précédent ont été partiellement compensées par les revenus supplémentaires tirés des acquisitions de Matricis Informatique Inc. (« Matricis Informatique »), de Travercent LLC (« Travercent »), de Groupe Askida inc. et de Services conseils Askida inc. (collectivement, « Askida »). Malgré la baisse généralisée des revenus, les revenus des services de transformation numérique à forte valeur ajoutée sont en hausse, tandis que ceux des services à plus faible marge sont en baisse, en raison surtout des revenus tirés des acquisitions que la Société a réalisées et des avantages commerciaux que lui procure sa taille croissante.

Sur une base séquentielle, les revenus ont diminué de 2,5 M\$, ou de 3,4 %, pour passer à 70,7 M\$ ce trimestre, par rapport à 73,2 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. La baisse de revenus est une conséquence directe des effets de la COVID-19, dont les répercussions ont été particulièrement marquées en Europe, où la baisse de revenus a atteint 1,5 M\$. Cependant, ces effets négatifs ont été compensés en partie par la stabilisation des revenus tirés de quelques-uns de nos clients canadiens de grande envergure, dont les dépenses externes avaient diminué au cours des trimestres précédents, et par la croissance interne des revenus de nos récentes acquisitions, Matricis Informatique, Travercent et Askida, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2020.

La mise en œuvre de la stratégie de la Société visant à offrir une proportion plus grande de services à forte valeur ajoutée s'est poursuivie. Dans chacun des marchés, l'offre de services élargie a attiré un nombre croissant de nouveaux clients.

7.2 Marge brute

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, la marge brute a baissé de 0,8 M\$, ou de 3,7 %, pour s'établir à 20,4 M\$ par rapport à 21,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué pour s'établir à 28,9 %, par rapport à 29,3 % pour le trimestre clos le 30 juin 2019. La baisse est principalement attribuable à une diminution de la marge brute des activités en Europe et aux États-Unis en raison des répercussions de la COVID-19 sur les taux d'utilisation et les prix pour un petit nombre de clients. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par une marge brute accrue des activités au Canada, en raison notamment du changement de la composition des revenus décrite plus haut et de certains programmes publics de subventions salariales au Canada et en Europe.

En conséquence, malgré les effets négatifs de la COVID-19 mentionnés ci-dessus, la marge brute a augmenté sur une base séquentielle, passant de 28,6 % à 28,9 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

La stratégie à long terme de la Société qui consiste à favoriser des services de transformation numérique à valeur plus élevée ainsi qu'à avoir davantage recours à des employés permanents, plutôt qu'à des contractuels, s'est poursuivie.

7.3 Informations sectorielles

Un secteur opérationnel consiste en une composante d'une société qui exerce des activités pouvant générer des revenus et entraîner des dépenses, incluant avec les autres secteurs d'Alithya.

Compte tenu des renseignements reçus et analysés périodiquement par les décideurs, Alithya a conclu qu'elle n'avait qu'un seul secteur isolable. Les résultats au sein de ce seul secteur isolable peuvent être analysés par emplacement géographique (Canada, États-Unis et Europe).

Le tableau suivant présente le total des revenus externes par emplacement géographique :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin			
	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Canada	38 370	54,2	38 570	53,4
États-Unis	30 302	42,9	30 338	42,0
Europe	2 039	2,9	3 310	4,6
	70 711	100,0	72 218	100,0

* Certaines données ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour les trimestres visés.

7.4 Charges d'exploitation

7.4.1 Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les honoraires professionnels, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 19,4 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,5 M\$, ou de 2,6 %, par rapport à 18,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Les charges supplémentaires liées aux acquisitions de Matricis Informatique, de Travercent et d'Askida ont compté pour 2,2 M\$ dans l'augmentation des dépenses; elles ont été partiellement compensées par une baisse de 2,3 M\$ des dépenses liées à Alithya USA en raison de certains éléments ponctuels et de mesures d'économie des coûts adoptées pour faire face à la crise de la COVID-19, et d'une diminution des dépenses de 0,4 M\$ en Europe imputable à des subventions publiques comptabilisées en contrepartie des coûts de rémunération et des frais de déplacement réduits. Les charges au Canada se sont accrues de 1,0 M\$, ou de 10,2 %, pour passer à 10,2 M\$ au trimestre clos le 30 juin 2020, par rapport à 9,2 M\$ au trimestre clos le 30 juin 2019, la hausse de la rémunération fondée sur des actions de 1,4 M\$ ayant été partiellement contrebalancée par une baisse de 0,3 M\$ des frais de déplacement et une baisse de 0,2 M\$ des coûts de développement des affaires, en raison principalement de la COVID-19.

Sur une base séquentielle, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, les charges de vente, générales et administratives ont reculé de 2,1 M\$ pour passer à 19,4 M\$, par rapport à 21,5 M\$, en raison surtout des mesures d'économie des coûts adoptées pour faire face à la COVID-19. Comme il a été mentionné précédemment, la direction entend continuer de réduire les charges administratives, proportionnellement à ses revenus, à mesure que les synergies de consolidation se concrétisent et que la Société s'agrandit.

7.4.2 Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Régime d'options sur actions	170	128
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	133	111
Rémunération fondée sur des actions acquises au cours de l'exercice, émises à l'acquisition d'entreprises	1 246	102
Unités d'actions différées	140	—
Droits à la valeur d'actions temporairement incessibles	9	—
	1 698	341

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une hausse de 1,4 M\$ par rapport à 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. La hausse de la rémunération fondée sur des actions est principalement attribuable à une augmentation des charges liées à l'acquisition d'actions attribuées à titre de rémunération fondée sur des actions à des employés relativement à de précédentes acquisitions d'entreprises.

7.4.3 Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises

Les coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises se sont chiffrés à 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une hausse de 0,2 M\$, par rapport à 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Cette hausse est attribuable à une augmentation des coûts d'intégration liés principalement aux acquisitions de Matricis Informatique, de Travercent et d'Askida.

7.4.4 Amortissement

L'amortissement a totalisé 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020. En comparaison, l'amortissement a totalisé 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Ces coûts étaient composés principalement de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation d'Alithya.

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est élevé à 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une hausse de 0,1 M\$, par rapport à 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est chiffré à 0,5 M\$ pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019.

7.4.5 Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 1,1 M\$, pour se chiffrer à 3,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, par rapport à 2,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Ces coûts étaient composés principalement de l'amortissement de relations clients comptabilisées lors d'acquisitions.

Pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019, Alithya a amorti les relations clients sur une période de trois à dix ans et a comptabilisé une charge de respectivement 2,7 M\$ et 2,3 M\$ à cet égard. L'augmentation était liée principalement à la charge d'amortissement des relations clients comptabilisée découlant de l'acquisition de Matricis Informatique, de Travercent et d'Askida.

7.4.6 Gain de change

Le gain de change a été négligeable pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019.

7.5 Autres résultats nets et charges

7.5.1 Charges financières

Le résumé des charges financières s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	310	365
Intérêts et frais de financement	25	95
Intérêts relatifs aux obligations locatives	135	55
Amortissement des charges financières	53	80
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat	210	28
Revenus d'intérêts	(5)	(2)
	728	621

Les charges financières se sont établies à 0,7 M\$ et à 0,6 M\$ pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019, respectivement. Elles sont principalement attribuables aux intérêts sur la dette à long terme et à la capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat durant le trimestre clos le 30 juin 2020, et aux intérêts sur la dette à long terme et aux intérêts et frais de financement durant le trimestre clos le 30 juin 2019.

7.5.2 Impôts sur le résultat

Le recouvrement d'impôts s'est établi à 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une diminution de 0,2 M\$, par rapport à un recouvrement de 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019, en raison principalement d'une baisse des pertes fiscales découlant d'entités d'Alithya en position de perte.

7.6 Perte nette et résultat par action

La perte nette d'Alithya pour le trimestre clos le 30 juin 2020 s'est élevée à 4,5 M\$, soit une augmentation de 3,0 M\$, comparativement à 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Cette augmentation de la perte est attribuable à une hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée par une augmentation des coûts non-récurrents et non-ajustés, une augmentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement, ainsi qu'une diminution du recouvrement d'impôts au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement au trimestre clos le 30 juin 2019. Cela s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,08 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, comparativement à une perte nette de 0,03 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019.

8. BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Revenus	70 711	72 218
Perte nette	(4 529)	(1 547)
Charges financières	728	621
Recouvrement d'impôts	(669)	(889)
Amortissement	882	786
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 654	2 551
BAIIA¹	66	1 522
Marge du BAIIA ¹	0,1 %	2,1 %
Ajusté pour :		
Perte de change	8	54
Rémunération fondée sur des actions	1 698	341
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	913	674
Frais liés à la délocalisation de locaux	322	87
Coûts de séparation	139	—
Mise en œuvre des systèmes ERP internes	123	348
BAIIA ajusté¹	3 269	3 026
Marge du BAIIA ajusté ¹	4,6 %	4,2 %

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » ci-dessus.

* Certaines données ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour les trimestres visés.

Le BAIIA s'est élevé à 0,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une baisse de 1,4 M\$ par rapport à 1,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. La marge du BAIIA s'est établie à 0,1 % pour le trimestre clos le 30 juin 2020, contre 2,1 % pour le trimestre clos le 30 juin 2019.

Le BAIIA ajusté s'est élevé à 3,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, ce qui représente une hausse de 0,3 M\$ ou de 8,0 % par rapport à 3,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. L'apport positif des acquisitions, l'augmentation des marges liées aux activités à valeur plus élevée et la diminution des charges de vente, générales et administratives après ajustements ont été contrebalancés par une baisse générale des revenus et de la marge brute. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 4,6 % pour le trimestre clos le 30 juin 2020, par rapport à 4,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Sur une base séquentielle, le BAIIA ajusté s'est accru de 1,3 M\$, ou de 62,2 %, pour passer à 3,3 M\$ ce trimestre, par rapport à 2,0 M\$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

9. Nouveaux contrats

Alithya ajoute de l'information sur ses nouveaux contrats, ce qui comprend les nouveaux contrats, incluant ceux acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, ainsi que les renouvellements, les prorogations et les changements aux contrats existants. Cette information peut fournir des données tendancielle intéressantes en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps. Le ratio nouveaux contrats/facturation représente la valeur des nouveaux contrats divisée par les revenus, pour la même période; il permet d'évaluer le carnet de commandes de la Société et les variations du volume d'affaires.

La valeur des nouveaux contrats peut varier beaucoup de trimestre en trimestre, selon la date de signature des contrats, ainsi que la taille relative de ces contrats. De plus, la vitesse de conversion des nouveaux contrats en revenus peut varier de façon importante selon les caractéristiques des services et projets sous-jacents. Le montant des nouveaux contrats est une mesure non conforme aux IFRS qui requiert du jugement, des estimations et des hypothèses, qui n'a pas de définition standard reconnue, et qui ne remplace pas l'analyse des revenus historiques. Nous ne mettons pas à jour l'information fournie précédemment sur les nouveaux contrats pour les résiliations ou réductions subséquentes, incluant les variations du taux de change. La majorité de nos contrats sont résiliables au gré du client, sur remise d'un court préavis.

Les nouveaux contrats au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 totalisent 80,5 M\$. Ceci équivaut à un ratio nouveaux contrats/facturation, pour le trimestre, de 1,14.

À la fin de l'exercice 2021, la Société va également présenter des mesures correspondantes cumulatives sur 12 mois.

10. Liquidité et ressources en capital

10.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante et de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation	8 123	4 157
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1 615)	(753)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(199)	(4 664)
Effet de la fluctuation des taux de change	(842)	(381)
Variation nette de la trésorerie	5 467	(1 641)
Trésorerie à l'ouverture de la période	8 810	12 801
Trésorerie à la clôture de la période	14 277	11 160

10.2 Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 8,1 M\$, soit une amélioration de 3,9 M\$ ou de 95,4 %, comparativement à 4,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2020 découlent principalement de la perte nette de 4,5 M\$, plus 4,8 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement de l'amortissement et de la rémunération fondée sur des actions, contrebalancés par des impôts différés, et 7,9 M\$ en variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. En comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2019 découlent principalement de la perte nette de 1,5 M\$, plus 2,8 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement de l'amortissement, contrebalancés par des impôts différés, et 2,9 M\$ en variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 7,9 M\$ au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 s'expliquent surtout par une diminution de 7,7 M\$ des débiteurs et autres créances, une diminution de 2,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, une augmentation de 0,3 M\$ des créditeurs et charges à payer et une diminution de 0,6 M\$ des impôts à recevoir, partiellement contrebalancées par une hausse de 2,6 M\$ des travaux en cours, une diminution de 0,6 M\$ des revenus différés et une augmentation de 0,1 M\$ des charges payées d'avance. Pour le trimestre clos le 30 juin 2019, les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 2,9 M\$ comprenaient principalement une augmentation de 3,6 M\$ des créditeurs et charges à payer, une diminution de 1,6 M\$ des travaux en cours et une augmentation de 0,5 M\$ des revenus différés, partiellement contrebalancées par une augmentation de 1,2 M\$ des débiteurs et autres créances, de 1,1 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, de 0,3 M\$ des charges payées d'avance et de 0,1 M\$ des impôts à recevoir.

10.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 1,6 M\$, soit une augmentation de 0,8 M\$, comparativement à des flux de trésorerie de 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 30 juin 2020 découlaient principalement d'une augmentation des liquidités soumises à des restrictions et d'acquisitions d'immobilisations corporelles

principalement liées à la délocalisation de certains bureaux et à l'acquisition de matériel informatique en vue de faciliter le télétravail dans le contexte de la COVID-19. En comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2019 découlaient principalement d'acquisitions d'immobilisations corporelles liées à la délocalisation de certains bureaux.

10.4 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 0,2 M\$, soit une diminution de 4,5 M\$, comparativement à des flux de trésorerie de 4,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2020 découlaient principalement de remboursements de 18,6 M\$ de la dette à long terme et de remboursements de 0,3 M\$ d'obligations locatives, partiellement contrebalancés par un produit de 17,7 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes et d'incitatifs à la location de 0,9 M\$. En comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2019 découlaient principalement du remboursement de 8,9 M\$ de la dette à long terme et de remboursements de 0,5 M\$ d'obligations locatives, partiellement contrebalancés par le produit de 4,7 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes.

10.5 Ressources en capital

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer des liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à offrir aux actionnaires un rendement sur le capital investi.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles en dépôt et, le cas échéant, les emprunts.

Dans le contexte de la COVID-19, les gouvernements de certains territoires offrent plusieurs programmes d'aide financière. La Société fait un suivi à l'égard de ces programmes, afin de vérifier si elle y est admissible sur une base continue. Par conséquent, certaines filiales de la Société bénéficient de certains programmes au Canada, aux États-Unis et en France.

10.6 Dette à long terme et emprunt bancaire net

Alithya dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 60,0 M\$ (la « facilité de crédit »). Les prélèvements sur la facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains, et la facilité est offerte sous forme d'avances à un taux préférentiel, d'avances au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), d'acceptations bancaires et de lettres de crédit pouvant aller jusqu'à 2,5 M\$. Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,00 % à 1,50 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux LIBOR, majoré d'une marge applicable allant de 1,00 % à 2,75 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. Jusqu'au 30 juin 2021, la marge applicable établie pour les avances en dollars canadiens ou américains ainsi que pour les acceptations bancaires et les avances au taux LIBOR est respectivement de 1,50 % et de 2,75 %. Par la suite, la marge applicable sera établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

La facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur la totalité des actifs d'Alithya, à l'exclusion de l'équipement loué, et une sûreté de premier rang en faveur d'Investissement Québec sur les crédits d'impôt à recevoir pour le financement lié aux crédits d'impôt remboursables, d'un maximum de 7 500 000 \$. La facilité de crédit vient à échéance en 2022 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur.

Conformément aux conditions de la facilité de crédit, Alithya est tenue de respecter certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle. De plus, un critère d'admissibilité minimal mensuel est applicable jusqu'au 31 mars 2021. Au 30 juin 2020 et au 31 mars 2020, Alithya se conformait à ses clauses restrictives financières.

En raison de la pandémie de COVID-19, le 5 mai 2020, certaines filiales américaines de la Société ont été admises au PPP, établi par la CARES Act et administré par la Small Business Administration (SBA) des États-Unis, et ont pris des engagements à l'égard de billets à ordre non garantis (les « billets »). Les billets sont assortis d'une échéance de cinq ans, à un taux d'intérêt annuel de 1 %, avec report de paiements pour les six premiers mois du prêt, relativement à toute portion des billets qui n'est pas annulée, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Aux termes de la CARES Act, les bénéficiaires d'un prêt dans le cadre du PPP peuvent demander l'annulation de la totalité ou d'une portion des prêts accordés dans le cadre du PPP. Une telle annulation sera déterminée, sous réserve des limites et des règles établies par la SBA, en fonction de l'utilisation opportune des fonds du prêt pour couvrir les charges salariales, y compris les paiements nécessaires pour maintenir les prestations pour soins de santé de l'assurance collective, et certains frais de location, coûts des services publics et frais d'intérêt hypothécaire ainsi que le maintien en poste des employés et les niveaux de rémunération. Bien qu'il n'y ait aucune garantie que la Société obtiendra une remise du prêt accordé dans le cadre du PPP, en tout ou en partie, elle a utilisé et a l'intention d'utiliser les fonds provenant des billets pour couvrir les charges admissibles.

La CARES Act permet aux employeurs de reporter les paiements des déductions à la source (portion employeur) des employés durant la période débutant le 27 mars 2020 et se terminant le 31 décembre 2020 ou à la date où la Société reçoit la décision du prêteur d'annuler le prêt accordé au titre du PPP. La moitié des déductions à la source reportées doit être versée le 31 décembre 2021, et le reste, le 31 décembre 2022.

Certaines filiales du Groupe ont demandé de l'aide financière relativement à la COVID-19 dans le cadre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). La SSUC est un programme de subvention des salaires lancée par le gouvernement fédéral du Canada à l'intention des employeurs admissibles, afin que ceux-ci puissent acquitter les charges salariales pendant la pandémie de COVID-19. Les montants admissibles obtenus au titre de la SSUC ne sont pas remboursables. En juin 2020, les filiales ont demandé un financement de 1,5 M\$ au titre de la SSUC pour la période du 15 mars 2020 au 9 mai 2020, dont des tranches de 1,0 M\$ et de 0,4 M\$ ont été comptabilisées respectivement au cours du trimestre clos le 30 juin 2020 et le 31 mars 2020.

Le 21 juillet 2020, le gouvernement fédéral du Canada a adopté de nouvelles règles au titre du programme de SSUC; le prolongement du programme jusqu'au 19 décembre 2020 fait notamment partie des modifications importantes apportées. Selon les nouvelles règles, certaines filiales du Groupe pourraient avoir droit à un financement supplémentaire. La direction continue d'évaluer l'admissibilité des filiales en vertu des nouvelles règles. Toutefois, comme ces montants seront établis selon les revenus futurs réels, il n'est pas encore possible de fournir une estimation raisonnable du montant que les filiales devraient recevoir.

Alithya Consulting SAS, une filiale française, a reçu un montant approximatif de 0,2 M€ (0,4 M\$) dans le cadre d'un dispositif d'activité partielle du gouvernement français. Le programme est assujéti à certaines limites annuelles par employé.

Au 30 juin 2020, la trésorerie s'élevait à 14,3 M\$, les liquidités soumises à des restrictions détenues en fiducie conformément aux obligations contractuelles découlant des acquisitions d'entreprises étaient de 3,2 M\$, et un montant de 26,9 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme. En comparaison, au 31 mars 2020, la trésorerie s'élevait à 8,8 M\$, les liquidités soumises à des restrictions détenues en fiducie conformément aux obligations contractuelles découlant des acquisitions d'entreprises étaient de 2,2 M\$, et un montant de 37,6 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de l'emprunt bancaire net :

Au (en milliers de dollars)	30 juin 2020	31 mars 2020
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	140	1 143
Dette à long terme	51 681	52 086
Total de la dette à long terme	51 821	53 229
Moins :		
Soldes de prix d'achat	15 526	15 609
Billets à ordre non garantis au titre du PPP	8 578	—
Report de paiements des déductions à la source au titre de la CARES Act	840	—
Coûts de transaction non amortis	(388)	(342)
Trésorerie	14 277	8 810
Liquidités soumises à des restrictions	3 218	2 212
	42 051	26 289
Emprunt bancaire net¹	9 770	26 940

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » ci-dessus.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, la diminution de l'emprunt bancaire net d'Alithya est principalement attribuable aux mesures de stimulation économique mises en œuvre en vertu de la CARES Act, qui comprenaient des fonds obtenus dans le cadre du PPP, le report de paiements des déductions à la source et des flux de trésorerie positifs découlant des activités d'exploitation.

10.7 Obligations contractuelles

Alithya a des engagements en vertu des modalités des obligations contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, ainsi que les licences technologiques et les infrastructures. Il n'y a eu aucun changement important à l'égard des obligations contractuelles depuis le 31 mars 2020 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

10.8 Arrangements hors bilan

Alithya utilise le financement hors bilan relativement aux contrats de location simple pour certains locaux qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation liés à l'actif au titre de droits d'utilisation et à l'obligation locative et aux engagements d'exploitation relatifs à des licences technologiques et à des infrastructures, tel qu'il est indiqué dans la rubrique intitulée « Obligations contractuelles ». Il n'y a eu aucun changement important à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2020 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

11. Capital-actions

Dans le contexte de la discussion sur le capital-actions, Groupe Alithya inc. sera appelé « Alithya » ou la « Société », et la Société et ses filiales seront appelées le « Groupe ».

11.1 Capital émis

(en milliers de dollars)	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020	50 904 533	191 820	7 168 984	3 515
Règlement d'unités d'actions différées	7 718	32	—	—
Au 30 juin 2020	50 912 251	191 852	7 168 984	3 515

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, l'opération suivante a eu lieu :

- 7 718 UAD ont fait l'objet d'un règlement et 7 718 actions à droit de vote subalterne d'une valeur approximative de 32 000 \$ ont été émises; une tranche de 32 000 \$ tirée du surplus d'apport a été reclassée.

11.2 Régime d'achat d'actions

Aux termes du régime d'achat d'actions de la Société, le Groupe verse un montant équivalant à un pourcentage de la cotisation de base de l'employé, selon le poste occupé par l'employé. L'employé peut effectuer des cotisations supplémentaires jusqu'à concurrence d'un montant total, incluant les cotisations de base, correspondant à 10 % de son salaire brut annuel. Le Groupe ne verse toutefois pas de cotisations de contrepartie à l'égard de ces cotisations supplémentaires. Les cotisations de l'employé et celles du Groupe sont versées à un administrateur indépendant qui achète des actions à droit de vote subalterne sur le marché libre au nom de l'employé par l'intermédiaire de la TSX ou du NASDAQ. La charge liée aux cotisations du Groupe est comptabilisée à titre de rémunération fondée sur des actions.

11.3 Régime incitatif à long terme (le « régime »)

La Société exploite un régime qui prévoit des attributions d'options sur actions, d'actions temporairement incessibles, de droits à la valeur d'actions temporairement incessibles, de droits à la valeur d'actions liés au rendement, d'UAD et de droits à l'appréciation d'actions aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales, qui, une fois levés ou réglés, se traduisent par l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

11.4 Options sur actions

Aux termes du régime de la Société, le Conseil peut attribuer, à son gré, des options sur actions visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Le Conseil fixe le prix d'exercice au moment de l'attribution des options sur actions, lequel prix d'exercice doit dans tous les cas ne pas être inférieur au cours de clôture le plus élevé de ces actions à la TSX et au NASDAQ le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions sont acquis, conformément à la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, laquelle convention peut inclure des conditions d'acquisition fondées sur le rendement. L'acquisition des droits se fait généralement quatre ans après la date d'attribution des options sur actions, et ces droits peuvent être exercés au plus tard au dixième anniversaire de la date d'attribution, sauf en cas de décès, d'invalidité, de départ à la retraite ou de cessation d'emploi. Le régime fait en sorte que le nombre total d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises selon tout type d'attribution aux termes du régime ne doit pas être supérieur à 10 % du nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation, le cas échéant.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options sur actions pour la période indiquée :

	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020	3 172 289	3,72
Attribuées	755 000	2,26
Éteintes	(43 200)	3,88
Échues	(5 959)	3,44
Solde de clôture au 30 juin 2020	3 878 130	3,43
Options pouvant être exercées à la clôture de la période	1 751 330	3,36

Des 1 751 330 options sur actions pouvant être exercées au 30 juin 2020, 963 160 options sur actions peuvent servir à acquérir des actions à droit de vote multiple.

Le 23 juin 2020, Alithya a émis 570 000 et 185 000 options sur actions pour acquérir un total de 755 000 actions à droit de vote subalterne, respectivement au prix d'exercice de 2,26 \$ et de 1,67 \$ US.

11.5 Unités d'actions différées

Aux termes du régime, le Conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAD visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les UAD sont réglées à la date prévue par la convention d'attribution applicable conclue par le participant et la Société, pourvu que cette date tombe après la date de cessation d'emploi du participant. Si aucune date de règlement n'est stipulée dans la convention, cette date est réputée être celle qui survient 90 jours après la date de cessation d'emploi du participant pour les participants canadiens admissibles et au moins six mois après la date de cessation d'emploi du participant pour les participants américains admissibles.

Le tableau suivant présente l'évolution des UAD pour la période indiquée :

	Nombre d'UAD	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2020	140 885	4,06
Attribuées	66 840	2,10
Réglées	(7 718)	4,16
Solde de clôture au 30 juin 2020	200 007	3,40

Le 30 juin 2020, un total de 66 840 UAD pleinement acquises avaient été attribuées à des administrateurs qui n'étaient pas des employés de la Société, pour une juste valeur de 2,10 \$ par UAD, soit une juste valeur totale de 140 364 \$. Ces montants ont été comptabilisés au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

11.6 Unités d'actions incessibles

Aux termes du régime, le Conseil, sous réserve des dispositions du régime et d'autres modalités, peut attribuer des UAI visant des actions à droit de vote subalterne aux employés admissibles et aux administrateurs de la Société et de ses filiales. Les UAI seront acquis au troisième anniversaire de la date d'attribution et seront réglés dès que possible après l'expiration de la période d'acquisition, à moins d'indication contraire du Conseil lors de l'attribution.

Le 23 juin 2020, un total de 181 498 UAI dont la date d'acquisition se situe un an après la date d'attribution ont été attribués à des employés de la Société, conformément aux modalités stipulées dans la convention d'attribution, pour une juste valeur

de 2,26 \$ par UAI, soit une juste valeur totale de 410 185 \$. Un montant de 7 981 \$ a été comptabilisé au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions.

11.7 Rémunération fondée sur des actions

Le nombre d'options sur actions d'Alithya attribuées à des employés au cours des trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019, la charge de rémunération connexe et les hypothèses utilisées pour déterminer la charge de rémunération fondée sur des actions, selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes, s'établissent comme suit :

Période close le (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2020	30 juin 2019
Charge de rémunération liée aux options attribuées	4	9
Nombre d'options sur actions attribuées	755 000	625 500
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	0,81 \$	1,25 \$
Juste valeur totale des options attribuées	609	779
Hypothèses moyennes pondérées		
Cours de l'action	2,26 \$	3,64 \$
Prix d'exercice	2,26 \$	3,64 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,46 %	2,42 %
Volatilité prévue*	35 %	30 %
Rendement du dividende	—	—
Durée prévue de l'option (en années)	6,6	6,1
Conditions d'acquisition des droits – écoulement du temps (en années)	3,2	3,3

* Déterminée sur la base de la volatilité observée au sein de sociétés ouvertes exerçant des activités dans des secteurs similaires.

12. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 sept. 2018	31 déc. 2018	31 mars 2019	30 juin 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2019	31 mars 2020	30 juin 2020
Revenus	37 093	58 168	72 643	72 218	67 363	66 245	73 181	70 711
Coût des revenus	29 372	41 721	51 391	51 041	46 680	46 084	52 228	50 308
Marge brute	7 721	16 447	21 252	21 177	20 683	20 161	20 953	20 403
	20,8 %	28,3 %	29,3 %	29,3 %	30,7 %	30,4 %	28,6 %	28,9 %
Charges d'exploitation								
Charges de vente, générales et administratives	7 949	16 447	20 153	18 927	18 576	17 745	21 534	19 416
Coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises	1 033	3 178	592	674	1 416	1 374	1 173	913
Amortissement	197	238	324	786	810	878	894	882
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 489	2 445	2 663	2 551	2 531	2 716	3 480	3 654
Charge liée aux pertes (gains) de change	(86)	57	(147)	54	(87)	30	(158)	8
Dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill	—	—	—	—	—	—	28 036	—
	10 582	22 365	23 585	22 992	23 246	22 743	54 959	24 873
Perte d'exploitation	(2 861)	(5 918)	(2 333)	(1 815)	(2 563)	(2 582)	(34 006)	(4 470)
Charges financières	545	542	622	621	450	608	668	728
Gain à la vente d'une filiale	—	—	—	—	—	(681)	—	—
Perte avant impôts	(3 406)	(6 460)	(2 955)	(2 436)	(3 013)	(2 509)	(34 674)	(5 198)
Recouvrement d'impôts	(1 283)	(1 034)	(225)	(889)	(683)	(694)	(699)	(669)
Perte nette	(2 123)	(5 426)	(2 730)	(1 547)	(2 330)	(1 815)	(33 975)	(4 529)
Perte de base et diluée par action	(0,09)	(0,12)	(0,05)	(0,03)	(0,04)	(0,03)	(0,59)	(0,08)

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables à la saisonnalité. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya sont touchés par le nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients sont également touchés par la saisonnalité relative à leurs propres activités. Enfin, les écarts trimestriels sont attribuables au moment où ont lieu les acquisitions.

13. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés d'Alithya conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures touchées.

Les états financiers du premier trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2020. De plus, les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités d'Alithya.

Évaluation de l'impact de la COVID-19

En raison de l'impact économique et commercial persistant et incertain de la pandémie de COVID-19, le Groupe a révisé ses estimations, ses jugements et ses hypothèses utilisés dans la préparation de ses états financiers consolidés résumés intermédiaires, y compris la détermination de l'existence éventuelle d'indicateurs de dépréciation de ses immobilisations corporelles et incorporelles, notamment le goodwill, les pertes estimatives au titre de contrats à prix forfaitaire, le risque de crédit lié à ses contreparties, et les estimations et les jugements servant à mesurer ses actifs d'impôts différés. Les estimations, les jugements et les hypothèses utilisés étaient les mêmes que ceux appliqués dans les derniers états financiers annuels audités du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Comme la situation est dynamique et que les répercussions de la COVID-19 sur les activités et la situation financière du Groupe seront affectées par la durée de l'application des mesures imposées par les gouvernements et la demande des clients de façon générale, il est possible que le Groupe procède à des révisions des estimations et des hypothèses au cours des prochaines périodes. Même si la direction s'attend à ce que les perturbations liées à la COVID-19 se poursuivent au cours de l'exercice 2021, elle est d'avis qu'il n'est pas nécessaire de réviser à nouveau les estimations et les hypothèses à long terme du Groupe; toutefois, la direction continue de surveiller et d'évaluer la situation et ses répercussions sur les activités du Groupe.

14. Futures normes comptables

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations à apporter aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations à apporter aux normes existantes, susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Groupe, sont données ci-après :

Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Une application anticipée est permise. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires : Coûts d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)*, qui vient préciser les coûts dont une société doit tenir compte pour évaluer si un contrat est déficitaire. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2022. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de cette mesure sur les états financiers consolidés du Groupe.

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié le projet de modification d'IFRS 16 concernant les allègements de loyers liés à la COVID-19, qui vient modifier la norme IFRS 16, « Contrats de location », de telle manière que les preneurs puissent bénéficier d'une mesure de simplification qui les exempte d'apprécier si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification du contrat de location. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020 et seront appliquées de façon rétrospective. La direction a analysé les lignes directrices et ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

15. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière d'Alithya, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération lors de l'évaluation d'un placement dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020, qui est intégré par renvoi aux présentes dans son intégralité. La mise à jour suivante doit être lue parallèlement aux risques et incertitudes, qui n'ont pas subi de changement important, mais qui peuvent augmenter en dépit des mesures d'atténuation mises en œuvre par la Société en raison de la pandémie de COVID-19.

Pandémie de COVID-19

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (SRAS-CoV-2) causant une maladie infectieuse appelée COVID-19 s'est rapidement répandue dans le monde, frappant les marchés sur lesquels Alithya exerce des activités vers la fin de son exercice clos le 31 mars 2020. La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réponse à celle-ci, y compris les interdictions de voyager, les périodes de quarantaine auto-imposées, les fermetures d'entreprises obligatoires, les mesures de distanciation sociale et l'incertitude sans précédent dans l'économie mondiale ont exercé une pression importante sur les entreprises en général et ont eu et continueront probablement d'avoir une incidence défavorable sur l'économie mondiale à court et à long terme, ce qui pose le risque que les clients, entrepreneurs et partenaires d'Alithya soient, temporairement ou définitivement, empêchés de diriger leur entreprise comme ils l'ont toujours fait ou comme ils l'avaient prévu, ce qui pourrait à son tour avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation d'Alithya. Même si Alithya et un nombre important de ses clients ont eu la chance d'être considérés comme des fournisseurs de services essentiels par les gouvernements de l'Ontario et du Québec, l'éclosion de COVID-19 a eu des répercussions sur les activités d'Alithya et a occasionné des perturbations de ses activités, notamment des fermetures temporaires de ses bureaux, une réduction des services fournis à un nombre limité de clients, des ajustements de prix touchant un nombre limité de clients, un ralentissement des décisions en matière d'approvisionnement dans certains cas, et de possibles changements dans les priorités des clients en matière de dépenses et d'investissements. Si la propagation de la COVID-19 se poursuit, elle pourrait également donner lieu : i) à une réduction de la demande des clients pour les services et les solutions d'Alithya, ii) à une pression des clients sur les prix et les conditions de paiement, iii) à des difficultés de recouvrement des comptes clients, iv) à des demandes de clients cherchant à modifier ou à résilier des contrats ou des bons de travail existants, v) au non-renouvellement des contrats des clients arrivant à expiration, vi) à une réduction des budgets des programmes publics auxquels Alithya pourrait avoir recours pour soutenir ses travaux de recherche et sa croissance, vii) à des retards et à des perturbations de services chez les fournisseurs de services tiers d'Alithya, et viii) à l'affectation d'une part substantielle des heures et des ressources de la direction et à l'augmentation des frais d'exploitation pour atténuer l'incidence de la pandémie. En outre, même si la pandémie de COVID-19 donnait lieu à une augmentation de la demande pour les services et les technologies numériques dans certains secteurs d'activité, ce qui serait bénéfique pour Alithya, rien ne garantit qu'Alithya serait en mesure de répondre à cette demande en fournissant des services à distance ou en respectant les recommandations des gouvernements.

La Société a pris et continue de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de ses employés, pour travailler avec ses clients afin de réduire au minimum d'éventuelles perturbations, et pour relever les défis posés par cette pandémie mondiale et saisir les occasions qu'elle peut créer. La Société et ses employés ont effectué une transition relativement harmonieuse au travail à distance, ce qui nous permet de continuer de fournir des services à nos clients sans perturbation importante. La Société a également pris plusieurs mesures pour protéger sa situation financière et ses liquidités. Elle a notamment pris des mesures rigoureuses pour limiter ses coûts, y compris en imposant temporairement des réductions de salaire pour les cadres, ainsi que des semaines de travail réduites et des mises à pied temporaires pour un nombre limité d'employés, dont certains ont maintenant repris un horaire régulier. Pour assurer la continuité de l'exploitation et retenir les consultants expérimentés et hautement qualifiés dont dépendent en grande partie les succès d'Alithya, certaines filiales de la Société ont profité des programmes d'aide financière mis en place par les gouvernements au Canada, aux États-Unis et en France.

La Société continue de surveiller les répercussions de la pandémie de COVID-19 et elle pourrait prendre d'autres mesures ayant une incidence sur ses activités commerciales, selon ce que décident les autorités gouvernementales ou selon ce qu'elle juge être dans l'intérêt fondamental de ses employés, de ses clients, de ses partenaires et de ses actionnaires. La Société ne peut prévoir quel sera l'impact éventuel de ces changements sur ses activités et ses résultats financiers. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation d'Alithya dépend de nombreux facteurs évolutifs qui sont très incertains, difficiles à prévoir et indépendants de la volonté d'Alithya, notamment : i) la durée et l'étendue de la pandémie, ii) les mesures prises par les gouvernements et d'autres parties en réponse à la pandémie, iii) l'incidence de la pandémie sur le niveau de l'activité économique en général, iv) l'effet de la pandémie sur les clients d'Alithya et la demande des clients pour ses services et solutions, v) la capacité des clients d'Alithya à payer ses services et solutions ou de les payer dans les délais, et vi) la capacité d'Alithya à vendre et à fournir ses services et solutions aux clients existants et potentiels. En outre, bien qu'Alithya dispose d'un plan de continuité des activités au cas où la santé de l'un de ses employés clés serait menacée par la COVID-19, rien ne garantit que la mise en œuvre de ce plan sera couronnée de succès. Bien qu'Alithya surveille de près la situation de la pandémie de COVID-19, comme cette pandémie est sans précédent et en constante évolution, elle pourrait se répercuter sur les activités et les résultats d'exploitation d'Alithya d'une manière qui n'est pas connue actuellement ou d'une manière qui, selon Alithya, ne présentera pas de risques significatifs pour ses activités. À l'heure actuelle, aucune personne, aucune entité ni aucun expert ne peut prédire avec exactitude la durée ou la portée de la pandémie, et, même si certaines répercussions se sont matérialisées, il demeure difficile pour la Société d'estimer ou de quantifier avec précision la pleine portée et toute l'ampleur des effets de la pandémie sur la Société, ses activités, sa situation financière et ses clients potentiels. En outre, le cours des actions à droit de vote subalterne d'Alithya et des titres d'autres sociétés du secteur a été volatil en raison de la pandémie de COVID-19, et une récession, un ralentissement ou tout autre événement défavorable durable sur le marché résultant de la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les marchés financiers, la valeur des actions à droit de vote subalterne d'Alithya et la capacité d'Alithya à obtenir du financement par actions ou par emprunt ou à en obtenir à des conditions favorables ou acceptables.

16. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et des procédures en matière de communication de l'information conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants qui concernent la Société sont transmis au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les états annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ces états annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109, Documents annuels et intermédiaires des émetteurs, adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(e) et 15d-15(e) prise en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2020. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et les procédures de la Société en matière de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2020.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société a également établi et maintenu des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(f) et 15d-15(f) prise en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société sont un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par le CNCI. L'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2020, en fonction des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 mars 2020.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.